

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011



MUNICIPALITÉ DE LA COURNEUVE

Présentation de l'institution :

- au sein de la communauté d'agglomération, Plaine Commune,
- située à 5 km de Paris,
- une superficie totale de la ville de 752 hectares,
- 38 000 Cournevien-ne-s,
- 16 000 logements dont 56 % de logements publics,
- le parc départemental Georges Valbon, classé Natura 2000, de 415 hectares,
- 1 500 entreprises soit environ, 15 000 emplois publics et privés,
- une zone d'activité industrielle, dite « Zone Mermoz », de 120 hectares,
- une station de la ligne du RER B, en zone 3, proche de la Mairie,
- le métro terminus de la ligne 7, en zone 2, 8 mai 1945,
- dix lignes de bus,
- le Tramway T1,
- perçant le territoire, les autoroutes A86 et A1.

Pour une métropole solidaire, écologique et citoyenne

Un arrêt dans la ville, pour que La Courneuve avance !

Le débat lancé autour du projet de réseau de transport public du Grand Paris et « d'Arc Express » souligne l'urgence d'une relance massive des investissements dans les transports publics en Île-de-France. Ces deux projets doivent répondre au manque d'équipement dont la banlieue souffre depuis longtemps du fait du sous investissement chronique, du manque de personnel dans les gares, et d'un maillage parfois trop grossier de banlieue à banlieue, qui pénalisent les usagers des transports publics quotidiennement. Améliorer les conditions de vies de milliers de Cournevien-ne-s mais aussi permettre une plus grande attractivité de l'ensemble du territoire de notre communauté d'agglomération et du département tout entier, tels sont les enjeux auxquels il faut répondre. Les transports publics sont vecteurs d'un développement durable, répondant aux besoins humains, économiques et sociaux. **Le maillage envisagé par les projets en cours ne peut ignorer une fois de plus La Courneuve.** Cette question a été largement abordée lors d'un débat public sur le réseau de transport du Grand Paris, organisé le 31 mai 2010, à la mairie, où l'exigence d'une desserte de La Courneuve aux 6 routes, entre Saint-Denis-Pleyel et le Bourget s'est imposée. Au cœur des 4000, il s'agit d'une véritable porte d'entrée sur le parc Georges Valbon, à proximité de la ville de Stains. C'est parce que nous avons tous, à la Courneuve, le souci d'en finir avec les discriminations territoriales, que nous portons l'ambition de construire enfin une métropole solidaire.

VILLE DE LA COURNEUVE

Jean-Luc Vienne
directeur de Cabinet du Maire
Tél. : 01 49 92 60 00
maire@ville-la-courneuve.fr

Construire un projet de territoire bénéficiant de réseaux de transports pu

La Courneuve se construit un no

Arc express, Grand Paris, deux projets qui doivent trouver leur complémentarité.

Si des conceptions divergentes ont fait émerger les projets d'Arc Express et du Grand Paris, en revanche les tracés et les positions des gares doivent s'affiner pour permettre une desserte de quartiers phares, comme celui en pleine mutation des « 4 000 ». Ce sont des territoires où les projets doivent s'additionner.

Une gare du Grand Paris aux 6 routes.

La réduction des inégalités territoriales, et donc la desserte des quartiers populaires aujourd'hui enclavés doivent être un objectif prioritaire. Le premier tracé des lignes basé sur les travaux du Secrétariat d'État au développement de la région capitale évoque la création des gares du Grand Paris de Pleyel Saint-Denis et du Bourget. Or, la distance entre les deux gares annoncées est de 5,1 kilomètres. Les études de la RATP en charge de l'expertise technique, retiennent une distance moyenne entre deux gares de 3 kilomètres. Une gare à La Courneuve apparaît comme un point médian nécessaire à une bonne desserte. À l'heure actuelle, le trafic par branche estimé par la RATP, en heure de pointe, est de 40 000 voyageurs entre Pleyel et Villejuif et 15 000 voyageurs entre Pleyel et le Bourget. On peut dès lors dénoter que, faute de maillage fin, notamment avec une interconnexion à La Courneuve, le projet ne satisfera pas pleinement les besoins des usagers.

Des interconnexions stratégiques.

Sur le territoire de La Courneuve, les transports publics se modernisent. Les projets, reliés en rocade permettront une restructuration en complémentarité des réseaux. La situation de La Courneuve, dans Plaine Commune et à la frontière de la communauté d'agglomération de l'aéroport du Bourget, permet à son territoire de jouer un rôle de carrefour des transports publics.

Des transports en commun existants mais qui méritent d'être revisités :

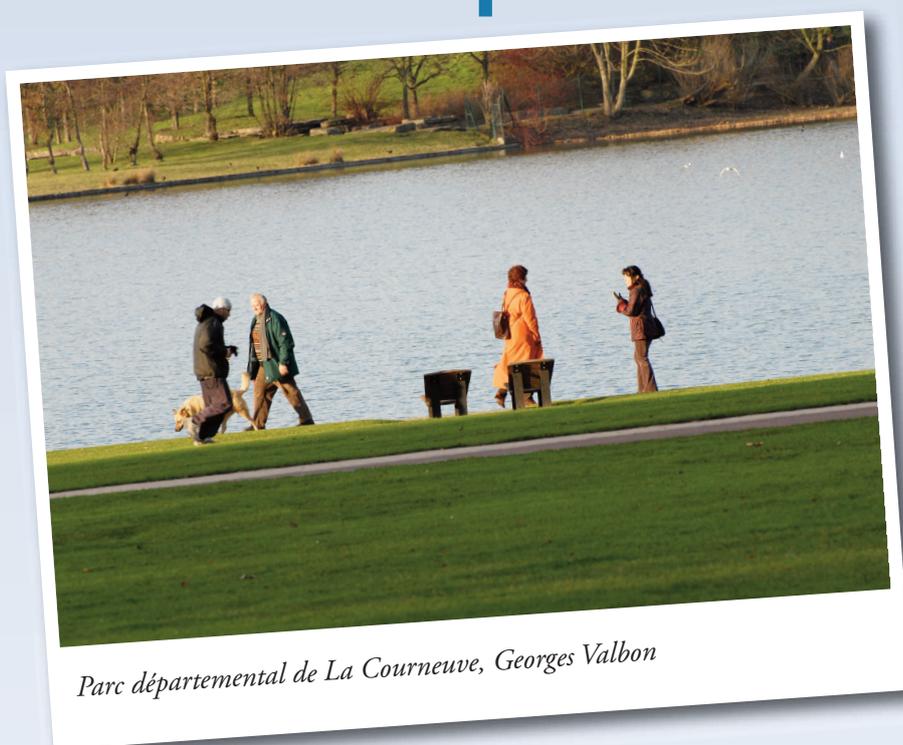
- Un terminus de **Métro Ligne 7**, station du 8 mai 1945. Véritable porte d'entrée en Seine-Saint-Denis, avec le 3^e plus gros marché d'Île-de-France, cette station devrait être valorisée alors que l'ensemble du quartier des 4 routes et singulièrement la place du 8 Mai, vont connaître de profondes transformations dans un avenir proche.
- **Une gare du RER B** « La Courneuve-Aubervilliers », rénovée en 2012. Requalifiée, elle permettra notamment un accès aux personnes handicapées et un accueil plus humain. Nous demandons en parallèle le dédoublement du tunnel Nord, RER B et D.
- **Un Tram**, très utilisé par les séquanodionisiens, permet des déplacements rapides.

Nous voulons que se modernise l'existant pour des transports publics de qualité avec comme mot d'ordre : **Confort, Hygiène et Sécurité.**



Les 6 routes

ouvel avenir métropolitain



Parc départemental de La Courneuve, Georges Valbon

La Courneuve met en avant des projets :

- l'arrivée de la **Tangentielle nord**, avec un développement du site dit de « l'essence aux armées », un plan de stationnement, un accès par le Nord du parc départemental George Valbon ;
- les **Prolongations des métros, Ligne 7 et ligne 12**. Réclamées à juste titre par la population, nous soutenons ces prolongations de lignes qui faciliteraient la vie quotidienne. Nous demandons un arrêt de la ligne 12 lié à la station du RER B.

Le Conseil municipal de La Courneuve demande que soit retenue la nécessité tant économique que sociale, d'une station du réseau de transport public du Grand Paris sur le territoire de La Courneuve

- Pour ancrer pleinement la ville de La Courneuve dans la métropole. La ville « s'invite dans le Grand Paris » pour créer les conditions d'un développement solidaire de la zone dense, par des coopérations.
- Pour les habitant-e-s de La Courneuve. Un projet métropolitain ne peut se réaliser sans les femmes et les hommes qui y travaillent et y vivent. Il s'agit de créer les conditions pour que les citoyen-ne-s en soient acteurs à part entière.
- Pour réparer les « blessures du passé » et en finir avec la logique des discriminations urbaines, notamment aux 4 000.

- Pour permettre un accès à tous les habitants de l'Île-de-France, au parc départemental Valbon. Classé Natura 2000, il s'agit du plus grand parc d'Île-de-France, avec ses 415 hectares.
- Pour poursuivre les politiques publiques visant un développement mixte d'activités. Il s'agit de mêler emploi, service public, logement, tourisme, sport et culture... sur le territoire de la ville, de l'agglomération, du département de la Seine-Saint-Denis.

Le développement du fret pour favoriser l'emploi et l'activité de la zone Mermoz

Les 120 hectares de la zone d'activités Mermoz située à proximité de Paris, sont aujourd'hui sous-utilisés au regard des besoins économiques. Le fret, via le rail par la boucle de la tangentielle, doit permettre de faire de cette zone un pôle de centralité économique de la métropole.

Pour le développement durable, un engagement juste et immédiat

Plaine Commune lance son Agenda 21. À La Courneuve, ville fleurie (3 fleurs), on voit les choses en grand pour le bien-vivre dans la ville. Pour les transports, une rupture technologique à grande échelle est nécessaire pour créer une « Eco-mobilité ». Cela passe par les transports publics et l'apport du fret généralisés, le développement des circulations douces. Une mobilité de qualité, à moindre coût, organisée autour des besoins et des envies de la population.

Les transports publics, une bataille contre les fractures urbaines.

Des projets avec une maîtrise publique réaffirmée

Une tarification à la hauteur d'une ambition publique

La Municipalité souhaite la mise en place d'une tarification accessible permettant l'émergence d'un droit au transport pour tous et pour le développement de l'utilisation des transports en commun. Actuellement, les ménages supportent directement 25,7 % du coût des transports collectifs. La tarification actuelle fait payer plus à ceux qui habitent loin du centre de Paris et freine les déplacements de banlieues à banlieues, accentuant ainsi les discriminations territoriales. Le coût du transport reste un frein majeur tant pour les loisirs que pour le travail, alors même que les conditions de prise en charge de la carte Imagine R' viennent d'être réduites en Seine-Saint-Denis. La Municipalité soutient l'idée d'établir une seule zone pour toute la région Île-de-France, afin de placer tous les habitants sur un pied d'égalité du point de vue de l'accès aux transports. L'existence de zones multiples sur la ville de La Courneuve (zone 1 et 2 pour la ligne 7 de métro et zone 3 pour la ligne B du RER ou les tram et bus) pénalise lourdement les Courneuvien-ne-s devant faire le choix du RER ou des tram et bus. Le Conseil municipal demande que l'ensemble du territoire de La Courneuve soit rendu accessible en zone 2, au tarif actuel des zones 1 et 2.

Des projets ambitieux méritent de nouveaux financements

Le financement du projet de transport public du Grand Paris est estimé à 23 milliards d'euros.

La Région et les Départements ont lancé en 2008 un Plan de mobilisation de 18,9 milliards d'euros, qui inclut Arc Express, les prolongements de métros, les créations de tram et la rénovation du réseau existant. Les collectivités se sont engagées pour 7 milliards, mais la participation de l'État n'est toujours pas au rendez-vous. L'État doit aussi accorder de nouvelles ressources afin de réaliser les investissements indispensables, soit en priorité :

- une hausse du versement transport, avec la création d'une zone unique. Cela dégagerait 800 millions d'euros supplémentaires par an pour le fonctionnement des transports ;
- le transfert du Fonds d'aménagement de la Région Île-de-France à la Région, et sa modernisation (zone unique), la modernisation de la redevance pour la création de bureaux et le transfert d'une part de l'éco-redevance poids lourds perçue par l'État.

Au total, ce sont 1 milliard d'€ supplémentaires par an pour de nouveaux investissements, qui seraient ainsi dégagés.

La nécessité d'un projet solidaire

Avoir une vision moderne et métropolitaine des transports en commun signifie s'appuyer sur les solidarités déjà existantes d'une part et tenir compte des expériences quotidiennes des habitant-e-s de la métropole d'autre part. En finir avec les discriminations territoriales est un combat quotidien pour les Courneuvien-ne-s, pour faire avancer leur ville, la Seine-Saint-Denis et donc la région Île-de-France.



Autoroutes et RER B traversant le territoire